MINES DE LA LUCETTE

Société anonyme au capital de 23 242 545 €.
Siège social : 31, rue des Peupliers, 92100 Boulogne-Billancourt.
582 061 727 R.C.S. Nanterre.

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires que le nombre des droits de vote au 31 mars 2005 était de 1 549 758.

85612

NEXANS

Société anonyme au capital de 23 189 947 €.
Siège social : 16, rue de Monceau, 75008 Paris.
393 525 852 R.C.S. Paris.

DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires que le nombre total des actions composant le capital social s'élève à 23 189 947 €, représentant au 17 mars 2005, suite à la cession par Alcatel de la totalité de sa participation dans Nexans et à la variation des droits de vote en résultant, un nombre total de droits de vote de 21 153 233.

La société rappelle également qu'en vertu d'une clause des statuts, un actionnaire ne pourra exprimer au titre des votes simples qu'il émet tant en son nom personnel que comme mandataire, plus de 8 % ou 16 % en cas de votes doubles des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une assemblée générale.

85529

SAGEM SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 73 054 834 €.
Siège social : Le Ponant de Paris, 27, rue Leblanc, 75015 Paris.
562 082 909 R.C.S. Paris.

SNECMA

Société anonyme au capital de 270 092 310 €.
Siège social : 2, boulevard du Général Martial-Valin, 75015 Paris.
562 111 997 R.C.S. Paris.

En application des dispositions de l'article L. 211-11 4º du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, il est précisé que le document (Schéma E) enregistré par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro E.05-039 en date du 8 avril 2005, constituant l'annexe au rapport du conseil d'administration de Snecma à l'assemblée générale mixte du 10 mai 2005 et au rapport du directoire de Sagem à l'assemblée générale mixte du 11 mai 2005 contenant les renseignements sur l'opération de fusion-absorption de Snecma par Sagem et ses conséquences, et établi en vue de l'admission ultérieure sur l'Eurolist d'Euronext Paris SA des titres à émettre dans le cadre de ladite fusion, est mis à la disposition des actionnaires et du public au siège social des deux sociétés et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Une copie de ce document peut également être obtenue sans frais par courrier auprès de BNP Paribas Securities Services, GTC Service aux émetteurs, Immeuble Tolbiac, 75450 Paris Cedex 09.

85506

SYNERGIE

Société anonyme au capital de 50 861 500 €.
Siège social : 11, avenue du Colonel Bonnet, 75016 Paris.
329 925 010 R.C.S. Paris.

DROITS DE VOTE

Du fait du reclassement interne opéré par M. Vaney Barande Henri de 6 781 800 actions de la société Synergie, la société Synergie Investment bénéficiaire du reclassement, perd pendant deux ans le droit de vote double attaché à ces actions. Le nombre de droit de vote de la société Synergie, Code Euroclear nº 3265, est donc diminué à compter du 17 mars 2005 de 6 781 800 voix et s'élève désormais à 10 395 963.

85610

TEAMLOG

Société anonyme au capital de 9 283 461 €.
Siège social : 9, avenue Matignon, 75008 Paris.
381 031 285 R.C.S. Paris.

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société informe les actionnaires que suite à l'augmentation de capital votée par l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire réunie le 30 mars 2005, le nombre total des droits de vote a été porté à 21 365 135 et le nombre d'actions à 17 783 461.

85682